BULCOM

N° 14 Vendredi 9 avril 2021

Bulletin des Communes - Organe officiel de Cornaux - Cressier
Enges - Hauterive - Le Landeron - Lignières - La Tène - Saint-Blaise

Cornaux | Cressier | Enges | Hauterive

Le landeron | Lignières | La Tène | Saint-Blaise

LE BULCOM ET LA BANQUE BONHÔTE & CIE SA PROPOSENT

LES ENTRETIENS PRIVILÉGIÉS

DAMIEN WENGER

Le Bulcom vous invite à découvrir ces Neuchâteloises et Neuchâtelois qui sont connus et reconnus bien au-delà de nos frontières régionales, à l'image de Damien Wenger, ce tennisman plus que prometteur. (Pages 8-9)

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl
Une entreprise familiale à taille humaine
Longins 2 - 2087 Cornaux
032 757 66 00

TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS
WITTWER SA
Zone industrielle
Les Perveuils 10
CH-2074 Marin
Tél. +41 (0)32 756 00 60
Fax +41 (0)32 756 00 69
E-mail: wittwer@wittwersa.ch
ENTREPÔTS
EXPÉDITIONS
MANUTENTIONS
GARDE-MEUBLES
EMBALLAGES
MONTE-MEUBLES

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

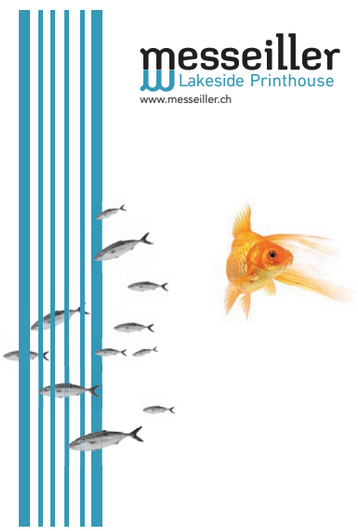

Eco-constructeur
Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection contre les crues
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie
www.martiarcjurа.ch

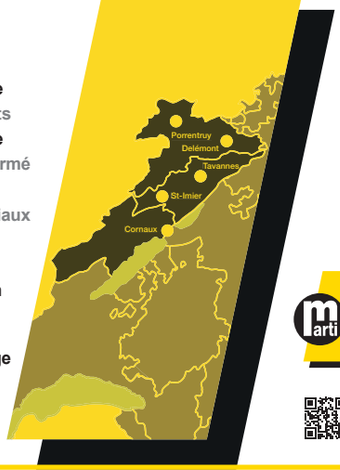

marti arc jura

pharmacieplus du bourg marin-épagnier

pharmacieplus des 3 chevrons cressier

un plus pour chacun

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE

ACHAT D'UNE VIGNETTE POUR LE PARKING AU PORT PAR INTERNET

La commune de Saint-Blaise a le plaisir d'informer ses citoyens de la mise à disposition d'une nouvelle fonctionnalité d'achat en ligne. Après les cartes CFF, les saint-blaisoises et saint-blaisois peuvent se procurer une vignette pour le parking du port directement depuis leur domicile.
Cette dernière est facturée 50.00/pièce (+1.00 frais d'envoi).
Cette prestation est également valable pour les détenteurs d'un bateau.
Conditions et formulaire de commande sur www.saint-blaise.ch

SAINT-BLAISE

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-BLAISE MET AU CONCOURS UN POSTE DE

Chef-fe d'exploitation à 90-100%

Tâches principales

- Vous êtes le/la responsable de plusieurs services communaux (réseaux, constructions, voirie, sécurité, conciergerie, bâtiments et ports) et travaillez en coordination avec les autres services ;
- Vous planifiez, organisez, dirigez et contrôlez, sous la direction de l'administrateur communal et du Conseil communal, toutes les tâches techniques au plan communal et intercommunal ;
- Vous encadrez et motivez une équipe de 10 collaborateurs ;
- Vous développez des projets et vous en suivez la réalisation ;
- Vous soignez les contacts avec la population, dans le domaine de compétence.

Formation et exigences

- Un diplôme technique (ingénieur/e ou autre), idéalement complété par une formation en organisation ;
- La connaissance des domaines des bâtiments et des normes en matière de constructions peut constituer un avantage ;
- Capable d'assumer des responsabilités et prendre des décisions ;
- Plusieurs années d'expérience dans la conduite d'équipe ;
- Bon communicateur et sens aigu des relations humaines, à l'interne et lors de contacts avec la population ;
- Flexibilité, disponibilité et précision ;
- Excellentes connaissances des outils informatiques usuels; la connaissance d'outils informatiques spécialisés dans le domaine de compétence peut constituer un avantage ;
- Permis de conduire ;
- Domicilié/e en Suisse, permis valable.

Obligations et traitement

- Salaire selon le règlement communal (base État de Neuchâtel) ;
- Entrée en fonction au plus vite ou à convenir.

Pour tout renseignement : **claude.guinand@ne.ch,** Conseiller communal en charge de l'exploitation ou **yves.ehret.@ne.ch,** administrateur communal, (032 886 49 57).
Les offres de service, accompagnées des documents usuels, sont à adresser au Conseil communal, Grand'Rue 35, case postale 158, 2072 Saint-Blaise, jusqu'au 20 avril 2021.
Saint-Blaise, le 31 mars 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE

FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 14 avril 2021 et ceci pour une durée indéterminée.
Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).
Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.
Nous vous invitons à visiter notre site www.saint-blaise.ch pour toute autre information.
Nous vous remercions de votre compréhension.

SAINT-BLAISE

FERMETURE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires :
Du 6 avril au 16 avril 2021 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 08h30 à 12h00
Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).
Reprise des horaires normaux dès le lundi 19 avril 2021.

LE LANDERON

RAMASSAGE DU PAPIER

Nous vous rappelons que la prochaine tournée de ramassage du papier au Landeron aura lieu le **samedi 24 avril prochain dès 8h00.** Pour les raisons sanitaires en vigueur, cette tournée ne sera effectuée que par les membres du Conseil d'Evénements Scolaires (CESC) et leurs familles.
Nous vous prions de bien vouloir déposer le vieux papier en paquets bien ficelés (pas dans des sacs en papier svp, ces derniers ne sont pas recyclables !) au bord de la route avant 8h00. **Nous vous remercions de ne pas mettre de carton.**
Cette action est une des activités que mène le CESC pour pouvoir financer les activités extrascolaires qui gravitent autour des enfants du niveau 1FR au niveau 7FR.

Commune du Landeron

LE LANDERON

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile
Le Home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.
Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.
Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer ce service.
Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032 752 14 14 ou par e-mail : info@mon-repos.ch.

LE LANDERON

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.04.21 au 10.05.21 Publication FAO n° 14
Dossier SATAC n° 111008
Parcelle(s) et coordonnées : 5113 - Le Landeron ; 1212055/2571506
Situation : Les Carougets 4
Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure
Requérant(s) : Davide Leonetti, 2525 Le Landeron
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation à moyenne densité 2 / Sanction du 2002-06-12
Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'axe à une route communale
Particularités :
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Depuis quelques temps, nous constatons une recrudescence de déjections canines sur le domaine public, que ce soit dans la rue, les chemins de vignobles ou de campagne.
Nous vous rappelons que des sachets et des poubelles sont à votre disposition à plusieurs endroits de la commune.
La règlementation en vigueur saura probablement vous convaincre de ramasser les déjections de vos compagnons à 4 pattes. Pour rappel, l'amende se monte à CHF 100.–!
Nous espérons que la situation s'améliorera rapidement et de façon évidente.

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER

HORAIRES D'OUVERTURE

En raison des vacances scolaires durant les semaines du 5 au 16 avril, les guichets et la centrale téléphonique de l'administration communale seront ouverts de la manière suivante :
Lundi et mardi : FERMÉ
Guichet :
Vendredi : 14h00 -16h00
Centrale téléphonique :
Mercredi et jeudi : 08h00 -11h45
Vendredi : 14h00 -16h00
(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 886 48 71)
Dès le lundi 19 avril 2021, reprise des horaires suivants :
Guichet :
Lundi : 14h00 -18h00
Vendredi : 14h00 -16h00
Centrale téléphonique :
Lundi : 14h00 -18h00
Mardi à jeudi : 08h00 -11h45
Vendredi : 14h00 -16h00
Dans tous les cas, nous remercions la population cressiacoise de nous appeler au 032 758 85 58 avant de se déplacer au bureau communal.

CRESSIER

MISE À L'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996 :
Requérant : BADER Pascal
Article cadastral n° : 4536
Situation : En Bas-le-Port 3
Auteur des plans : Erard & Schüll Architectes, 2525 Le Landeron
Nature des travaux : aménagement d'une brasserie artisanale
Sanction : définitive
Dossier SATAC n° : 110727 Publication FAO n° : 13
Date du délai d'opposition : 3 mai 2021
Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.
Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.
Cressier, le 1er avril 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

AVIS DE FERMETURE

Du 19 avril 2021 au 21 mai 2021, afin de permettre la réalisation des travaux de pose de la nouvelle conduite d'eau potable de la CEN (communauté des eaux de Neuchâtel), le tronçon routier depuis le centre du hameau de Frochaux en direction Est jusqu'à l'entrée de la forêt de Cressier sera fermé à toute circulation.
L'accès routier au hameau de Frochaux reste néanmoins possible depuis Cornaux durant toute la durée des travaux.
Nous remercions la population de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER

COUPURE D'EAU

Afin de permettre la réalisation de travaux sur les conduites d'eau, une coupure d'eau est prévue sur une partie de la rue des Prélards le lundi matin 19 avril 2021 de 07h30 à 12h00 environ.
Cette dernière concerne les habitantes et habitants des numéros 4 à 26.
Nous remercions la population de sa compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX

AVIS DE TRAVAUX

Fermeture de la rue des Fontaines et de la rue du Vignoble sur 45 m
Les tronçons suivants seront fermés :
- La rue des Fontaines depuis le chemin des Martinettes au chemin des Longins sera fermée : JUSQU'EN JUIN 2021
- Le chemin des Jardils sera mis en bidirectionnel : JUSQU'EN JUIN 2021
- La rue du Vignoble sur 45 m sera fermée : JUSQU'EN JUIN 2021

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.
Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.
Le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.
Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes, ou au niveau de la rue du Vignoble N°10.
Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchets verts pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA qui transportera leur container à l'emplacement prévu.
Merci pour votre compréhension.
Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.
Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.
L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.
Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

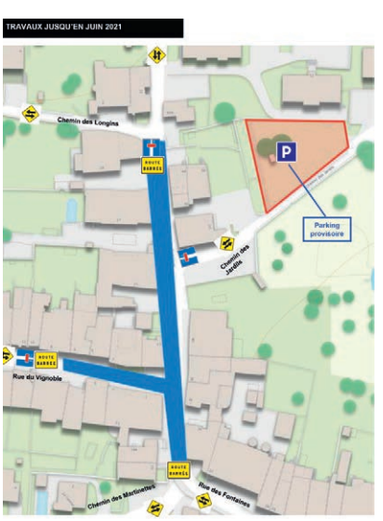

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CORNAUX

DU BRUIT AU CIMETIÈRE DE CORNAUX … ?

« Bonjour à vous les visiteurs du cimetière de Cornaux. Depuis de très nombreuses années, je vous accueille en ce lieu de quiétude et de repos. Mais le poids des ans me fait mal et j'ai eu des ennuis de santé au début de l'année 2020, sans aucune relation avec votre pandémie à vous. Un accident m'est survenu et j'en ai troublé la quiétude du lieu. En effet, sous la force d'un violent coup de vent j'ai perdu une grosse branche qui est tombée sur des stèles funéraires, en en brisant certaines.

Le service forestier communal par l'intermédiaire de M. Olivier Pingeon a été mandaté pour m'ausculter et effectuer un état des lieux.

Il faut savoir qu'il y a déjà quelques années, mon sommet avait dû être enlevé, ayant reçu la foudre lors d'un orage. Cet événement avait été à l'origine d'une coupe sécuritaire me rabaissant d'environ 5 mètres, afin d'enlever ma tête qui avait été fendue par la frappe céleste.

Par la suite, aux cours des années qui ont suivies, mon état général n'a pas été optimum. Plusieurs branches ayant séché totalement ou en partie, je suis devenu dangereux pour les visiteurs qui m'approchent et pour les monuments que je surplombe.

Je sais que le rapport soumis au conseil communal de Cornaux proposait deux variantes, soit une intervention avec camion nacelle pour enlever mes branches dangereuses et en raccourcir certaines afin d'en enlever le poids et diminuer ainsi les risques de brisures.

La seconde était plus radicale, par le fait qu'elle proposait purement et simplement mon abattage à trois mètres de haut et sur le tronc restant d'y faire une sculpture.

Finalement le conseil communal a opté pour la première variante souhaitant me conserver pour encore plusieurs années par le fait que je donne un sentiment de calme et de majesté à ce lieu du dernier repos pour vos biens chers.

Donc, ce jeudi 24 mars, le bruit de la tronçonneuse de M. Pingeon a perturbé la tranquillité du cimetière pendant quelques heures. Avec maîtrise, il a procédé à mon élagage pour me redonner fière allure, tout en assurant la sécurité des visiteurs. A l'aide d'un camion nacelle brillamment manœuvré par le chauffeur qui a secondé le spécialiste forestier, il a procédé à la coupe de mes branches dangereuses, redonnant toute ma superbe au maître des lieux que je suis et je les en remercie. »

Le séquoia corbonetch/cc

LIGNIÈRES

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 9 avril 2021 au 10 mai 2021
Publication FAO n° 14
Dossier SATAC N° 110737
Parcelle(s) et coordonnées : 234 – Lignières ; 1214695/2570550
Situation : Mi-Forel; Chemin des Ecrieux 5
Description de l'ouvrage : Installation d'une citerne de 8'000 litres enterrée pour collecter les eaux usées
Requérant(s) : Amberg Michyio Sophie - Morat
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone de constructions basses / Entrée en vigueur le 26.03.2021
Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à la forêt
Particularités :
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.
Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.
Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 9 avril 2021 fait foi.

LA TÈNE

ACCUEILLIR LES MESSAGÈRES DU PRINTEMPS

Comme il y a deux ans, une action pour soutenir l'hirondelle de fenêtre sera organisée à La Tène, sous la forme d'une distribution de nichoirs artificiels.

Cette espèce emblématique de notre région a bien besoin de soutien. Lors du dernier recensement effectué en 2019, les volontaires n'ont dénombré en tout que 636 nids, ce qui représente une nette diminution par rapport au dernier recensement de 2012 où 982 avaient été répertoriés. La perte de son habitat et la diminution des insectes, constituant sa nourriture, sont les principales causes de son déclin régulier.

La migration des hirondelles vers notre pays a débuté. Leur arrivée est prévue aux environs de mi-avril et elles se mettront en quête d'un site où nicher. Elles reviendront naturellement sur les sites qui les ont vus naître, mais il ne leur sera malheureusement pas toujours possible de s'y installer. En effet, il se peut que le site soit déjà occupé ou n'existe plus, par exemple si un immeuble a été rénové et que le nid a été détruit.

Les citoyens et citoyennes de La Tène ont la possibilité de faire une action concrète pour soutenir la biodiversité, en accueillant des hirondelles. L'action, organisée par le Groupe Nature en collaboration avec ASPO-Birdlife et la commune de La Tène, permettra à ceux et celles qui le souhaitent de recevoir sans frais quelques nids, afin de renforcer une colonie existante ou d'en démarrer une nouvelle.

Ménageons une place à cette charmante locatrice qui nous le rendra au centuple avec ses chorégraphies aériennes et en dévorant mouches et moustiques autour de chez nous. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Groupe Nature : groupenature-marin@gmail.com.

Des conseils concernant les sites appropriés pour la pose seront donnés par des membres du Groupe Nature. Le nombre de nids disponibles est limité et cette action est réservée aux habitants de la commune de La Tène.

LE CONSEIL COMMUNAL

Photos Station ornithologique suisse CH-6204 Sempach

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 09.04.21 au 10.05.21 Publication FAO n° 14
Dossier SATAC n° 110966
Parcelle(s) et coordonnées : 3588 - Marin - Epagnier ; 1206448/2567770
Situation : Sur le Crêt ; Chemin des Vignes 20
Description de l'ouvrage : Pose de plusieurs palissades de 1m80 de haut sur 12m de long au total pour se protéger du vis-à-vis.
Requérant(s) : Mary-Céline La Torre, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités : Périmètre de plan directeur de quartier : PDQ en vigueur / Sur le Crêt / Entrée en vigueur le 30.09.1996 ; Périmètre de plan de quartier : PQ en vigueur / Sur le Crêt 4 - Parcelle n°3413 / Entrée en vigueur le 19.02.1998 ; Zone à bâtir : Zone d'habitation densifiée / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE

CHANTIER DES INDIENNES / REMPLACEMENT DE LA CONDUITE DE GAZ

Nous vous informons que des travaux auront lieu dès le lundi 12 avril dans le secteur de la rue des Indiennes et ce pour une durée de deux mois et demi.
Du 12 au 14 avril la rue des Indiennes sera mise en sens unique, puis le trafic sera régulé en double sens par des feux de circulation. La rue restera accessible aux piétons durant toute la durée du chantier et le cheminement sera indiqué par une signalisation spécifique.
Après cette première étape qui devrait durer un mois environ, la rue de la Prairie et le chemin de la Cité subiront également des perturbations que nous ne manquerons pas de vous signaler avec plus de précision en temps voulu.
Nous vous remercions de votre compréhension.
La Tène, le 6 avril 2021

L'administration communale

CORNAUX - CRESSIER - ENGES - HAUTERIVE
LA TÈNE - LE LANDERON - LIGNIÈRES - SAINT-BLAISE

ELECTION CANTONALE DU 18 AVRIL 2021

CORNAUX

Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 45 10

CRESSIER

Local de vote	Salle des sociétés
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 758 85 58

ENGES

Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 47 90

HAUTERIVE

Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 756 97 36

LA TÈNE

Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 65 00

LE LANDERON

Local de vote	Aula du Centre administratif
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 48 60

LIGNIÈRES

Local de vote	Maison de Commune
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 50 30

SAINT-BLAISE

Local de vote	Administration communale
Ouverture du scrutin	10h00 à 12h00
N° téléphone	032 886 49 50

Vote des malades à domicile

Les électeurs âgés, malades ou handicapés qui ne peuvent pas retourner leur vote, ont la possibilité de faire recueillir celui-ci à leur domicile, en présentant une demande par téléphone, au bureau électoral, **jusqu'au dimanche matin 18 avril 2021 à 11h00 au plus tard.**

LES CONSEILS COMMUNAUX

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.03.21 au 19.04.21 Publication FAO n° 11
Dossier SATAC n° 110960
Parcelle(s) et coordonnées : 1298 - Thielle - Wavre ; 1207966/2569039
Situation : Derrière-le-Château ; Pré-du-Pont
Description de l'ouvrage : Installation de pare-vue pour containers
Requérant(s) : Commune De La Tène, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans : Commune De La Tène, Auguste Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier
Demande de permis de construire : Sanction définitive
Affectation de la zone : Plan spécial Derrière-le-Château / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 03.06.2015
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités : Périmètre de plan spécial : PS en vigueur / Derrière-le-Château / Entrée en vigueur le 03.06.2015 ; Zone à bâtir : Plan spécial Derrière-le-Château / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 03.06.2015
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.03.21 au 19.04.21 Publication FAO n° 11
Dossier SATAC n° 110008
Parcelle(s) et coordonnées : 4021 - Marin - Epagnier ; 1206750/2568135
Situation : Epagnier ; Rue Louis-Guillaume 15
Description de l'ouvrage : Construction d'un garage
Requérant(s) : Giuseppe Rizzolo, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans : Andrea Pelati, Pelati Andrea Architecte SA, Avenue DuPeyrou 12, 2000 Neuchâtel
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités : Art. 11a LCAT (Forjet de gabarits)
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 19.03.21 au 19.04.21 Publication FAO n° 11
Dossier SATAC n° 110820
Parcelle(s) et coordonnées : 3431 - Marin - Epagnier ; 1206223/2567569
Situation : Les Essertons ; Route de la Tène 42
Description de l'ouvrage : Installation d'un spa posé sur le sol
Requérant(s) : Alain Irminger , 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans :
Demande de permis de construire : Sanction minime importance
Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.10.1997
Autorisation(s) spéciale(s) :
Particularités : Zone à bâtir : Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 15.10.1997
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

P Pagani
Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades
Devis sans engagement
Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com
Bureau 032 753 21 16
Natel 079 448 59 72

LA TÈNE

Un peu d'histoire avec l'Auberge du Lion d'Or

Tiré d'un document de feu mon ami Francis Monnard, parlons aujourd'hui du café du Lion d'Or qui a donné ses armoiries à la Commune de Marin.

C'est en effet en 1767 que la Communauté ayant appris que Jean-Jacques Chaille habitant le Sommerhaus avait formé le dessein de demander à la Seigneurie une enseigne pour ouvrir un cabaret. Une démarche compliquée qui implique que l'on se présente au Conseil d'État pour obtenir le droit d'avoir une enseigne pour la Maison de Commune.

Et c'est le 25 février 1769, c'est à la Seigneurie qu'il s'adresse aux fins d'obtenir une enseigne sous le nom de « Lion d'Or » pour mettre à la Maison du village. Le Sieur Elie Dardel est alors nommé pour se présenter au Gouvernement à ce sujet.

C'est donc depuis cette époque que l'immeuble a été une auberge communale. Auparavant, outre l'auberge, elle a été Maison de Commune jusqu'à la construction du collège en 1900 où une des salle est devenue le Bureau communal. Cependant, on peut regretter que seule l'enseigne du Lion d'Or soit classée parmi les monuments historiques, la maison même étant liée à l'histoire de Marin.

Les cabaretiers de l'Auberge se sont succédé à des intervalles très courts. Après avoir été tenue par un Bernois pendant quelques mois, un an au maximum, Bernois qui fit quelques gains précieux, il s'en alla sous d'autre cieux. Parmi tous les tenanciers figure un seul communier, Isaac Membru qui donna son nom à une impasse, a tenu l'auberge pendant cette période. Il y resta passablement longtemps.

Et c'est en 1814 que l'auberge a été finalement attribuée à un nommé Frédéric Graf, boucher à Hauterive, pour le prix de 16 louis par année sous le cautionnement du Sieur Abram Clottu également d'Hauterive et de Fritz Dur, cabaretier à la Maison de Commune de St-Blaise. A sa mort, sa veuve fut autorisée à continuer de desservir l'auberge et la boucherie y attenante. Et le tenancier qui resta le plus longtemps sur les lieux, fut probablement Fritz Jeanrenaud de 1918 à 1954.

Cet immeuble a été détruit en 1975 et l'actuel pinte communale (voir la photo) a été inaugurée le 31 mai 1976.

Ainsi va l'histoire !

RS

Élections cantonales: les jeunes s'intéressent-ils à la campagne?

Aux parents de les sensibiliser

S.T.N. PEINTURE SIMONE
Peinture - Crépi - Rénovation - Façade - Platrerie

30 ans d'expérience
Devis gratuit

Rue des Prés 45a – 2017 Boudry
Mobile : 078 715 93 89 – peinture.simone@gmail.com

Plus pour votre argent
kia.ch

Les modèles Kia hybrides et électriques: vous avez le choix.

KIA
The Power to Surprise

Les véhicules électriques de Kia: une expérience électrisante.

Il est des choses que l'on doit expérimenter soi-même. Découvrez le modèle Kia qui vous convient le mieux ! Fixez aujourd'hui même un rendez-vous pour une course d'essai !

Mild-Hybrid New Rio, New Stonic, Ceed, Ceed SW, XCeed, Sportage
Hybrid Niro HEV, New Sorento HEV
Plug-in Hybrid Ceed SW PHEV, XCeed PHEV, Niro PHEV, Optima PHEV
Électrique e-Soul, e-Niro

7 ANS DE GARANTIE
Notre gamme avec motorisations à haut rendement énergétique et garantie d'usine unique de 7 ans.

Découvrez notre gamme électrique sur kia.ch

Agent officiel KIA
Littoral Est

Storrer Automobiles Sàrl
GARAGE ET CARROSSERIE
Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch

SAINT-BLAISE

Championnats d'Europe de course d'orientation sprint

Saint-Blaise sous les objectifs des télévisions !

Les championnats d'Europe de course d'orientation sprint organisés du 13 au 16 mai prochains ont été accordés à la Suisse par la Fédération internationale de course d'orientation. Les associations suisses de ce domaine sportif ont attribué leur organisation à la Ville Neuchâtel. Toutefois, un des volets de la compétition se déroulera, le vendredi 14 mai 2021 (lendemain de l'Ascension), à Saint-Blaise.

Les meilleurs athlètes du monde sont attendus (env. 250) dans des épreuves de course d'orientation consacrées exclusivement au sprint, L'association neuchâteloise de course d'orientation, ANCO est en charge de l'évènement.

Saint-Blaise, accueillera ainsi, le 14 mai prochain la Qualification Sprint. Elle se déroulera entre 15 et 17 heures avec arrivée sur la plage Est (spot de kite-surf) du port. Le centre du village se situera dans le périmètre de la compétition.

Les arrivées de cette compétition seront diffusées en direct sur plusieurs chaînes de télévision européennes de sorte que notre village passera sous le regard de nombreux médias.

Nous reviendrons sur cet événement sportif d'importance dans une des prochaines chroniques « Dans le vent de l'actualité » : Alain Juan, coordinateur de la manifestation, ayant accordé une interview au BulCom.

CZ

LE LANDERON

Conseil d'évènements scolaires (CESC) – premier ramassage du vieux papier de l'année dans la commune

La situation sanitaire actuelle ne permettra hélas pas au CESC (nouvellement rebaptisé Conseil d'Evénements Scolaires), pour la deuxième année consécutive, d'effectuer le traditionnel ramassage du vieux papier sans pouvoir s'appuyer sur le soutien des classes de 7e et de bénévoles.

Cependant, le CESC ne baisse pour autant pas les bras et c'est avec le concours des membres de leurs familles qu'ils vont effectuer cette collecte importante le matin du samedi 24 avril 2021.

La récolte des paquets de vieux papier à travers tout le village est une activité très sympa qui se déroule dans une ambiance des plus agréables. S'arrêter dans chaque quartier, remplir les véhicules, puis décharger ceux-ci dans des bennes mises à disposition par la Commune du Landeron vers le terrain de foot, tout un ballet dans une organisation bien rôdée avec pour seul objectif « remplir au maximum ». Bennes bâchées, c'est ensuite au tour de l'entreprise Bühlmann à Cressier (FR) de le prendre en charge pour le recycler. Après pesage, le total du prix à la tonne est versé à la Commune du Landeron qui le rétrocède au CESC.

Grâce à cette matinée des plus actives, le montant ainsi récolté permettra de financer les activités pour les élèves des degrés 1 à 7, tel que les camps de ski, les journées à ski, les courses d'école et autres.

Cette année, il est encore plus important de soutenir le CESC qui compte sur la précieuse participation des citoyens.

Dans notre Commune, amener le papier à la déchetterie, ne profite à personne... C'est pourquoi le CESC invite les habitants du village à garder précieusement leur papier jusqu'au jour du ramassage. Chaque kilo compte !

Les habitants du Landeron sont invités à déposer leur vieux papier bien ficelé au bord de la route le samedi 24 avril avant 8h. Pour celles et ceux qui devraient avoir un grand stock (entreprises, restaurants, ...) n'hésitez pas à contacter le CESC (info@cesc.ch) pour un retrait dans vos locaux.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre soutien

CP

LE BULCOM ET LA BANQUE BONHÔTE & CIE SA PROPOSENT

LES ENTRETIENS PRIVILÉGIÉS

DAMIEN WENGER

Au travers de ces quelques lignes, le Bulcom vous invite à découvrir ces Neuchâteloises et Neuchâtelois qui, par leur profession, leurs exploits sportifs, leur cause ou leur talent portent nos couleurs bien au-delà des frontières régionales ou nationales.

MA FORCE, C'EST LA COMBATIVITÉ. JE N'AIME PAS LÂCHER UN MATCH.

Damien Wenger, 2021

AIMEZ-VOUS LE TENNIS ? DANS CE CAS, ATTENDEZ-VOUS, APRÈS LES RETRAITES SPORTIVES DE «STAN THE MAN» ET DE «ROGER», À VOIR ÉVOLUER CE GARÇON PLEIN DE TALENT SUR VOS ECRANS. COMMENT SE PRÉPARE UN ATHLÈTE EN PÉRIODE DE PANDÉMIE ? À QUOI RESSEMBLE LA VIE D'UN PROFESSIONNEL DU TENNIS EN DEVENIR ? LE BULCOM VOUS DONNE QUELQUES PISTES !

Damien Wenger naît en mars 2000 dans une famille dans laquelle, autour de la table, on parle surtout « tennis ». Ses grands-parents sont d'assidus pratiquants, de même que ses parents et ses deux grands frères ; corollaire, le jeune garçon a à cœur de faire à la fois comme eux et aussi bien qu'eux.

Membre du Tennis Club des Cadolles depuis dix ans déjà, le résidant de La Neuveville est aujourd'hui sur le point d'entrer dans la cour des grands. On fait le point avec lui sur son parcours et ses objectifs.

BONHÔTE
Banquiers depuis 1815
WWW.BONHOTE.CH

Propos recueillis par Robin Nyfeler

Lorsque Damien commence le tennis alors qu'il n'a que quatre ans, il est entraîné par un jeune homme, Lionel Grossenbacher, qui effectue là un « job d'étudiant » ; les deux garçons effectuent tous les deux un long parcours de formation, Damien en tant que joueur et Lionel en tant qu'entraîneur « physique » et « tennis ». Pour la petite histoire, Lionel entraîne toujours son joueur fétiche à l'heure actuelle.

D'emblée, Damien se montre particulièrement doué dans son sport ; il a une excellente lecture du jeu et affiche une grande combativité, qualité qu'il affiche toujours aujourd'hui ; en bref, il ne lâche jamais l'affaire. Lorsqu'il atteint l'âge de quinze ans, l'épineuse question de la trajectoire idéale à suivre se pose à ses parents et à ses entraîneurs. La décision de suivre la voie tennistique est adoptée. L'adolescent ne poursuit donc pas ses études et se lance à fond dans son rêve d'atteindre un jour le Top 100 ATP.

La recherche permanente de sponsors débute, favorisée par le titre immédiat de champion de Suisse en simple « moins de 16 ans » puis de champion de Suisse en double cette fois-ci en compagnie de son ami de longue date, Sandro Ehrat (1991 | ATP 415).

Ensuite, le but est de tenter d'entrer dans les tournois juniors du Grand Chelem. En 2018, Damien termine l'année avec le matricule 24 au classement mondial « moins de 18 ans ». Il voyage énormément et prend notamment part à l'Australian Open, à l'US Open et à Wimbeldon, en plus des jeux olympiques de la jeunesse à Buenos Aires, en Argentine.

2018 représente sa dernière année chez les juniors ; chez les adultes, le compteur de points accumulés se remet à zéro et il s'agit de tout recommencer du début. Il fait une très belle année 2019 et se hisse dans les 800 meilleurs joueurs de la planète et dans le top 10 helvétique avec un grand pourcentage de matches gagnés et une sélection en Coupe Davis à la clé. Il participe à cet événement majeur avec Henri Laaksonen, Sandro Ehrat, Marc-Andrea Hüsler et Jérôme Kym à ses côtés. Cette semaine de compétition demeure pour lui un souvenir d'une force inouïe.

Je lui demande de me décrire le programme d'entraînement typique que suit quasiment sans discontinuer un jeune tennisman qui vise une carrière professionnelle internationale.

« Cela se résume à deux périodes d'entraînement par jour de deux heures chacune avec un petit ajout de préparation physique spécifique selon que l'on soit en période de préparation ou de compétition ; le tout sur six jours par semaine ».

Les objectifs fixés en 2020 sont difficiles à atteindre tant les tournois professionnels, comme tant d'autres événements en ce monde, sont perturbés. Les entraînements n'ont plus lieu ; Damien s'entraîne physiquement du mieux qu'il peut, à la maison ou autour de chez lui. « J'avais un peu de matériel pour exercer ma force et je sortais pour faire du footing ; ainsi, j'ai réussi à limiter les dégâts. » Avoue-t-il. « Malheureusement lors de la reprise en juin, lorsque nous avons enfin pu rejouer, je me suis blessé à un ligament de la cheville. J'ai joué de malchance sur ce coup-là. »

Damien ne peut reprendre sérieusement les compétitions qu'en octobre 2020. Il enchaîne de nombreux matches jusqu'en décembre mais, étant donné le manque de tournois à jouer à travers le monde, de nombreux athlètes se concentrent sur les mêmes événements et le niveau y est extrêmement élevé, ne rendant pas la tâche facile à un jeune joueur qui, par son classement, peine parfois ne serait-ce qu'à entrer dans le tableau principal d'un grand tournoi.

Là où il y avait treize tournois par semaine les années précédentes, il n'en reste qu'un ou deux en 2020. Bref, cette année 2020 est résolument compliquée, que l'on soit artiste, restaurateur ou tennisman.

En 2021 en revanche, les tournois s'enchaînent notamment en Turquie en début d'année (8e de finale en double avec O.Krutykh | 16e de finale en simple). En mars en Croatie, Damien atteint la demi-finale du simple et les les 8e de finale en double associé au français Louis Tessa. Fin mars, toujours en Croatie, la paire Wenger-Tenti se hisse en demi-finale. Un bilan plus que prometteur pour ce joueur de 174cm, très rapide et créatif !

Damien se dit très attaché à la région de l'Entre-deux-Lacs, contrairement à ses deux frères qui ont suivi une filière sport-études à Delémont, il reste un solide sociétaire du TC les Cadolles. De par son activité qui le mène un peu partout dans le monde, il se dit toujours heureux de revenir au bord des lacs de Bienne et Neuchâtel.

Il a également une tendresse particulière pour les tournois qui se jouent ici en été, les Interclubs de ligue A, qui ont la délicieuse particularité de transformer un sport individuel en sport d'équipe. Ces tournois représentent des moments privilégiés car ils permettent à tout le microcosme régional de se retrouver. Un « Back to Basics » qui fait du bien à chacun, surtout aux joueurs qui comme Damien Wenger se trouvent très régulièrement à l'étranger.

Gageons qu'à l'image du Bernois Dominic Stricker, vainqueur fin mars d'un tournoi ATP Challenger à Lugano, Damien vivra une saison 2021 qui le hisse aussi haut que possible dans les tableaux finaux de nombreux tournois.

Au moment où nous bouclons notre article (1er avril 2021), Damien se positionne au 614e rang du classement ATP.

R. RANTE Sàrl

Technique du bâtiment
Installations sanitaires

Rue de la Gare 6
CH-2525 Le Landeron
Tél. 079 907 30 90
rante.roberto@bluewin.ch

GRÂCE
Centre De Santé
恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸
Naturopathie MTC-Acupuncture

Naturopathie
Médecine Traditionnelle Chinoise

Acupuncture
Ventouses
An-Mo/Tuina-Massage
Reconnu par les
Assurances complémentaires

Rendez-Vous en Ligne
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier
032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch
www.acupuncture-ne.ch

SCENE DE MANEGE
ARTICLES D'EQUITATION
FAUBOURG 20
2525 LE LANDERON
TÉL. 032 757 11 74
WWW.SCENEDEMANEGE.CH

svequicoaching
Accompagnement assisté par les chevaux
Sigrist Virginie
Equicoaching
Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89

Le refuge de Cottendart à besoin de vous
Merci d'adresser vos dons à la FNAA
Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées:
CH59 3080 8009 6759 8845 7
ou par CCP: CH39 0900 0000 2000 6776 4
www.refugedecottendart.ch

MADNESS TATTOO
078 694 05 75
Grand Rue 19 • 2072 Saint-Blaise
madnesstattoo_
horaire : du lundi au vendredi 9h - 17h • samedi 9h - 18h

** Info covid : Le magasin s'engage à vous livrer si nécessaire!*
079 905 62 53
L'Épicerie
Chloïa
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
RUE DES LAVANNES 1 - 2072 SAINT-BLAISE
WWW.CHLOIA.CH

FERRARA MULTISERVICES
079 289 66 39 NEUCHÂTEL
Osvaldo Ferrara
Neuchâtel
ferraramultiservices@gmail.com
- Service Transport
- Service Personnalisé
- Débarras
- Nettoyage
- Remplacement de Pneus
- Jardinage

Innov'Car
Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 30.–
Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

POUR RALLUMER L'ESPOIR

Le Centre

Liberté. Solidarité. Responsabilité.

ÉLECTION AU CONSEIL D'ÉTAT

Avec **Nathalie Schallenberger**, vous avez l'opportunité de faire entrer une part d'humanité dans le fonctionnement technocratique de nos institutions gouvernementales.

Salutaire par les temps qui courent.

Élections cantonales 18 avril 2021

ÉLECTION AU GRAND CONSEIL

Nathalie Schallenberger
Avocate

Blaise Fivaz
Député au Grand Conseil

Laurent Suter
Député au Grand Conseil

Olga Barben
Députée au Grand Conseil

Jan Homberger
Directeur d'entreprise

Brian Cuche
Enseignant

Manon Freitag
Avocate

Brigitte Faivre
Physiothérapeute

Jonathan Marty
Avocat

Michelle Grämiger
Médecin

Miguel Castillo
Empl. en horlogerie

Thierry Curty
Cuisinier

Daniel Delisle
Pasteur retraité

Hristina Dimitrova
Barmaid

P-A Dumoulin
Cuisiniste

Cyril Gilliard
Boulanger

Jack Guinchard
Retraité

François Pahud
Journaliste

Pascal Queloz
Avocat

John Rey
Paysagiste

Didier Rochat
Dir. Croix-Bleue

Ludovic Rumo
Entrepreneur

Coralie Schaffter
Adm. médicale

Wanda Vincent
Empl. de commerce

Léo Cuche	Cindy Dilmi Bouras	Lourdes Froidevaux	Noël Froidevaux	Yvan Haldi	Gilbert Hirschi	Christine Horger
Sandra Ibar	Eddy Jeanneret	Tonton Lukindiladio	Alexandre Marty	Stéphane Miserez	Mimma Mucaria	Steven Munastra
Salvatore Pace	Yves Remy	Evanne Roy	Damien Rub	Freddy Rumo	Karl Signer	Julien Sunier
	Adelina Suka	Marc-S Tarabbia	Tania Valverde	Gilles Vuillemez	Robert Wühl	

Votez la liste 7 pour le Conseil d'État

Votez la liste 57 pour le Grand Conseil

SAINT-BLAISE

Evénements en vue !

Lors de la séance du Conseil général du 25 mars 2021, les cinq conseillers communaux Roland Canonica, président, PLR, Claude Guinand, PLR, Alain Jeanneret, PS, Marc Renaud, PS et Pierre Schmid, Ent., ont fait part de plusieurs informations intéressant tout un chacun.

- **Pêche professionnelle :** un jeune pêcheur a présenté une demande pour installer une pêcherie ; un emplacement avait été prévu à cet effet à l'extrémité ouest du port des pêcheurs lors de son aménagement.
- **Plan de législature :** il sera remis aux conseillers généraux lors de la séance du 24 juin 2021.
- **Travaux de rénovation de l'Hôtel communal :** ils se déroulent à satisfaction.
- **Fête du 3 février et foire :** reportées, ces deux manifestations devraient se tenir à la date du 3 septembre 2021. Néanmoins, le 29 mai, un apéro villageois sera organisé par la Commission du 3 février dans la cour des nouveaux collèges de Vigner.
- **Water Jump WAJ et Fête du sauvetage :** le WAJ ne connaîtra pas sa forme habituelle en 2021 ; la fête du sauvetage 2021 ne sera pas organisée.
- **Petit festival « Ersatz » au Clos-aux-Moines :** un petit festival (max 200 personnes/jour), 20 concerts, 90 musiciens, est en préparation pour les 25, 26 et 27 juin 2021.
- **Pumptrack :** un petit groupe de jeunes de 12 à 14 ans affine un projet.
- **Fitness urbain (Streetworkout) :** un groupe de travail a été constitué. Le projet pourrait aboutir en août 2021.
- **Routes cantonales :** le Service des ponts et chaussées envisage une réfection majeure de la RC 5 (rue de Neuchâtel et Avenue Bachelin) et de la route de la Maigroge – Daniel-Dardel – Lignières.
- **Restauration du temple** – Une étude de faisabilité est en cours pour le remplacement de son chauffage : raccordement à la centrale de chauffe des bâtiments communaux, en lien avec la phase des travaux qui vont être menés pour la réfection de la Grand'Rue Ouest.
- **Déchetterie de la rue de la Plage** – De nouveaux conteneurs y ont été installés ; son emplacement devrait être déplacé à proximité de la boucle des bus de TransN.
- **Nids de poule des plusieurs chemins** – Leur mise en état est envisagée.
- **Nouvelle crèche** – Le Conseil communal a donné un préavis positif pour l'ouverture d'une nouvelle crèche.
- **Commission de la jeunesse :** elle est constituée ; elle va se réunir prochainement.
- **Service de conducteurs bénévoles :** il est à la recherche de volontaires.
- **Fête du 1er août Hauterive** – Saint-Blaise : elle aura lieu, à Saint-Blaise, le 1er août 2021,
- **Théâtre du Passage** – Une représentation publique et gratuite de la pièce Richard III sera donnée, au centre du village, le samedi 28 août 2021

Les manifestations publiques auront lieu sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

CZ

HAUTERIVE

Parti socialiste d'Hauterive PSH

Lundi 22 mars, les membres du Parti socialiste d'Hauterive PSH se sont retrouvés (en visioconférence, bien évidemment) pour leur traditionnelle Assemblée générale. L'occasion pour son Président David Wintgens de souhaiter officiellement la bienvenue à ses nouveaux membres… eh oui le parti se porte bien et s'agrandit !

Pour l'année 2021-22, le PSH sera organisé comme suit :

Président : David Wintgens

Vice-président (nouveau) : Vincent Jacot

Caissier (nouveau) : Andreas Britz

Secrétaire (nouvelle) : Nathalie Steullet

Assesseur : Thomas Zeller

Le siège supplémentaire obtenu par le PSH au Conseil général est un autre motif de satisfaction. Le travail à effectuer ne manquera pas pour cette législature : études sur la fusion des communes de la Paroisse politique + Enges, construction d'une nouvelle école avec une nouvelle crèche et une nouvelle structure d'accueil parascolaire par exemple.

Le parti entend animer la vie politique locale, dans l'intérêt des habitantes et des habitants du village. Dans ce sens, il est fier d'avoir fait accepter deux motions l'année dernière, l'une demandant une étude pour éteindre l'éclairage public au cœur de la nuit, l'autre pour que la population altaripienne soit mieux informée et plus régulièrement consultée sur les grands projets communaux – celui de la nouvelle école étant à ce titre emblématique. Maintenant que le nouveau conseil communal est bien en place, le Parti socialiste attend avec une certaine impatience la communication des autorités exécutives concernant ces deux sujets !

Le PS d'Hauterive répondra avec plaisir aux personnes intéressées par son action, et se réjouit de votre éventuel intérêt à rejoindre ses rangs – pour faire vivre la commune, pour le bien de toutes et tous !!!

Nous tiendrons un stand ce samedi matin 10 avril sur la place du village, avec les candidat·e·s au Conseil d'Etat et au Grand conseil – l'occasion de vous rencontrer !

Plus d'informations sur notre site : http://hauterive.psn.ch

Et pour tout contact : David Wintgens, tél. : 032 725 86 78, courriel : ps.hauterive@psn.ch

Ces jeunes qui ne feront pas la une des journaux

Ce matin j'entends à la radio les "une" des journaux suite aux manifestations violentes de jeunes à St-Gall qui ont nécessité des interventions de la police. Les éditorialistes décrivent des jeunes déboussolés, sans perspective, qui crient leur ras-le-bol de cette pandémie, qui demandent à être écoutés, rencontrés et soutenus pour faire face à leur mal-être.

En contraste, j'ai vécu à Pâques le camp de jeunes de la paroisse réformée. Le Centre paroissial de Cressier bruissait de joie des retrouvailles, de rires et de musique. Tout en veillant attentivement à respecter rigoureusement les prescriptions sanitaires, nous avons vécu quatre jours intenses de rencontre, de partage et de créativité.

Chaque jour commençait par un culte animé : au programme un jeu brise-glace, un teaser spirituel, un temps de louange, un message sur le sens de Pâques dans nos vies, des temps de partage en petits groupes, la prière les uns pour les autres. L'après-midi, sport et ateliers ont permis à chacun de développer ses talents en aquarelle, beatmaking, graphisme, pâtisserie ou danse hip-hop. Samedi soir, une marche suivie d'une torée et des jeux de nuit nous ont permis de profiter du beau temps qui a régné pendant tout ce week-end. Le dernier matin nous nous sommes présentés ce que nous avons vécu dans nos ateliers respectifs et avons été stupéfaits par tant de créativité.

Certains participants ont vécu ce camp dans le cadre du catéchisme, mais la plupart se sont inscrits pour (re-)vivre ces moments toujours enrichissants. Malgré la communication rendue difficile par la pandémie, l'équipe des responsables a réussi à proposer une expérience collective dynamique vraiment sympa.

Trois choses m'ont particulièrement touché : la générosité de ces jeunes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la réussite de ce camp, leur reconnaissance pour la paroisse qui leur offre ce cadre pour développer leurs dons et leur capacité à prendre les choses comme elles viennent quand tout ne se passait comme prévu. De belles amitiés et un cheminement spirituel approfondi ont encore été relevés au moment du bilan comme des points forts de ce camp.

Question : cet article si positif vous a-t-il autant intéressé que de mauvaises nouvelles ? Personnellement je sors de ce camp avec la conviction que, pour accompagner notre jeunesse déboussolée, certaines églises font clairement partie de la solution et qu'elles méritent le soutien de la société.

Frédo Siegenthaler, pasteur

ENTRE-DEUX-LACS

Florence Nater ! candidate de cœur et de raison, de dialogue et de construction

Venez la rencontrer ce samedi 10 avril, en fin de matinée, à Hauterive, place du Village
Les Femmes* Socialistes Neuchâteloises ont le plaisir de partager avec vous la venue de Florence Nater, notre candidate au Conseil d'Etat, au stand organisé par la section d'Hauterive, le 10 avril prochain. Florence Nater sera accompagnée par Laurent Kurth et Frédéric Mairy, ainsi que par d'autres candidates et candidats socialistes au Grand Conseil.
Nous vous invitons chaleureusement à venir à sa rencontre, à lui poser les questions qui vous animent et à partager avec nous toutes et tous un moment de convivialité.

Florence Nater est née en 1969 à La Chaux-de-Fonds, cadette d'une fratrie de 3 enfants. Elle a grandi à St-Imier dans une famille modeste. Son père était ouvrier dans l'horlogerie et sa mère, vendeuse, avait cessé de travailler à l'extérieur à la naissance de ses enfants.
Au niveau politique, elle a fait ses premières expériences en siégeant de 2003 à 2005 au Conseil Général de Corcelles-Cormondrèche. En 2004, la famille s'agrandit avec la naissance de sa deuxième fille. L'emménagement à Bevaix se produit en 2005 et coïncide avec la mise en veille de son engagement politique. La conciliation vie familiale, professionnelle et politique demeure une équation compliquée avec des enfants en bas âge !
Quelques années plus tard et des filles un peu plus grandes, elle décide de reprendre un engagement plus actif en politique. En 2011, elle est élue au Conseil général de Bevaix, puis en 2012 au Conseil Communal. Cela marque le début de ses années d'expérience exécutive où pendant près de 6 ans elle a géré les travaux publics, les services industriels (2012-2016), puis les travaux publics et la forêt (2016-2017). Comme Conseillère Communale, elle participe également au processus politique ayant consolidé la fusion des communes qui constitueront dès 2018 La Grande Béroche.
Directrice de la Coraasp (Coordination romande des associations d'action pour la santé psychique), une organisation faîtière d'action en santé psychique depuis 2013, elle est élue la même année au Grand Conseil neuchâtelois où elle a été confirmée en 2017. Parallèlement à ses engagements professionnels et politiques, elle continue à se former : DAS et CAS en travail social d'orientation systémique et en gestion d'équipe, puis CAS en économie et finances publiques à l'Université de Neuchâtel.
Elle reprend la Présidence du Parti Socialiste en 2017 et présente sa candidature au Conseil d'Etat au mois de janvier cette année.
Florence Nater est notre candidate de cœur et de raison, de dialogue et de construction. Le futur Conseil d'Etat neuchâtelois aura grandement besoin de ses compétences en matière de politiques publiques, de stimulation économique, de vision sociétale. Notre canton aussi!
L'expérience de Florence à l'Exécutif de Bevaix, son implication dans les travaux et processus de fusion de la Grande Béroche, sa capacité à rassembler, par tous les vents, au sein de son propre parti et au-delà, son infatigable investissement dans le dossier hospitalier neuchâtelois et ses engagements en faveur d'une société inclusive et solidaire formulent les prérequis nécessaires à l'exercice du mandat de Conseillère d'Etat.
Demain 10 avril, nous avons le plaisir et l'avantage de l'accueillir sur notre bout de Littoral. Venez à sa rencontre, venez découvrir son parcours et comprendre ses motivations et impératifs, venez discuter avec elle de sa vision d'avenir pour notre canton, venez partager avec elle la vôtre.

Alina Oppikofer, Le Landeron,
co-présidente des Femmes*
Socialistes Neuchâteloises, F*SN

PS femmes* socialistes neuchâteloises

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Pour toutes les infos concernant la paroisse et cultes en direct : www.entre-2lacs.ch

Dimanche 11 avril : 14h30 Marche méditative depuis le temple de St-Blaise

lundi 12 avril : 14h00 Marche méditative depuis le centre paroissial réformé de Cressier

Renseignements : pasteur Delphine Collaud, tél 079 312 52 43

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 11 avril : 10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.
10h00 Culte au temple de St-Blaise.
(pas de garderie ni de rencontres pour les enfants en raison des vacances)

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...
Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.
Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs
Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch
Julie Paik, tél. 076 568 54 11, julie.paik@eren.ch
Animateur de jeunesse
Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80
Location des locaux
Temple de Lignières :
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise :
Gérante : Sophie Rossel
Contact : foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses informations : www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial :
Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél. 032 753 03 10 (mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

• bâtiments administratifs et commerciaux
• habitat et logement
• constructions industrielles
• rénovations et valorisation de l'existant
• génie civil et paysagisme
• rapports, constats et expertises
chemin des sauges 15 • 2525 le landeron
076 375 12 80 • a.solgun@negoproject.ch
www.negoproject.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Paroisse de Saint-Blaise

SAMEDI 10 AVRIL
18h30 Messe à Saint-Blaise
DIMANCHE 11 AVRIL
09h00 Messe à Saint-Blaise. Dimanche de la Divine Miséricorde
10h30 Messe à Saint-Blaise. Dimanche de la Divine Miséricorde
MARDI 13 AVRIL
09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise. Prière du chapelet à Saint-Blaise
JEUDI 15 AVRIL
15h00 Bénédiction maison
18h00 Communion des malades
VENDREDI 16 AVRIL
09h00 Messe à Saint-Blaise
18h00 Bénédiction maison
SAMEDI 17 AVRIL
15h00 Bénédiction maison
18h30 Messe à Saint-Blaise
DIMANCHE 18 AVRIL
09h00 Messe à Saint-Blaise
10h30 Messe à Saint-Blaise
Paroisse de Saint-Blaise
Secrétariat
Mardi et jeudi matin 08h00 -11h00
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Répondant : abbé Leonardo Kamalebo
Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site https://www.cath-ne.ch/ votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

Paroisse de Cressier-Cornaux

DIMANCHE 11 AVRIL
10h00 Messe
DIMANCHE 18 AVRIL
10h00 Messe
Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignières

VENDREDI 9 AVRIL
17h45 Chapelle : adoration - méditation
18h15 Chapelle : messe
SAMEDI 10 AVRIL
17h00 Messe
MARDI 13 AVRIL
08h30 Chapelle : messe
09h00 Chapelle : adoration - méditation
VENDREDI 16 AVRIL
17h45 Chapelle : adoration - méditation
18h15 Chapelle : messe
SAMEDI 17 AVRIL
17h00 Messe
Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Eglise Evangélique Marin

Culte : Dimanche à 10h00
Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville
Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc
Devis gratuit
et déplacement à domicile possible
Rue de la Tour 12
032 751 37 06

IMPRESSUM
Tirage: 10'500 ex.
Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94 , 2000 Neuchâtel
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Publicité: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch
Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch
Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7 % non comprise
Abonnement: 92 francs
Délai pour les textes: mardi 17 h
www.messeiller.ch

CRESSIER

Stupéfiante invasion de lapins au village

Introduits sur le territoire communal à la veille de Pâques des lapins particuliers occupent sans gêne les endroits névralgiques de Cressier.
Au grand regret de l'Amicale du Tonne-Pompe, pas de chasse aux lapins en « chocolat » cette année, le coronavirus a tout chamboulé, le champ est laissé libre aux lapins de toutes races et de toutes couleurs. Sans retenue, ces spécimens de grande taille, rayés, tachetés ou mouchetés, se sont positionnés face à la pharmacie, autour de l'église, à l'école, sur la place du village, dans les parterres fleuris du château, à la gare, devant le home, sous une boite aux lettres, aux abords des fontaines, ils sont partout, font leur job, enjolivent le village à leur façon !
Créant d'abord la surprise au risque d'être délogés, ces joyeux mammifères, fort sympathiques, ont très rapidement suscité l'admiration des villageois heureux d'ajouter à leur programme d'activités pascales une balade découverte des léporidés aux tons colorés. A pied, à vélo, en trottinette, en poussette, petits et grands déambulent dans le village, jouant à qui le premier va débusquer ces lapins malins si bien dispersés qui donnent le sourire aux passants. Aux parents invités à cette découverte-surprise, ouverte jusqu'au 18 avril, les écoliers sont fiers de montrer leurs chefs-d'œuvre confectionnés en classe !
Amusante l'activité proposée par l'ADC est réussie, il faut remercier tous ceux ayant prêté leur concours.

GC

RIZZOLO
Bruno & Gilles Rizzolo SA
Peinture - Plâtrerie
Papiers peints - Façades
Isolation périphérique
Décorations
2068 Hauterive
T +41 32 753 72 62
M +41 79 624 78 15
www.rizzolo.ch
RIZZOLO

Offre
A l'occasion de la première année de mon institut de beauté, je vous propose une offre spéciale
20%
Sur toutes les prestations
Soin des pieds
Soin des mains
Massages
Soin du visage
Epilations
Rehaussement de cils
Teintures des cils et sourcils
Valable du 12.04.21 au 08.05.21
N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements et pour vos prises de rendez-vous.
Prenez soin de vous.
Institut Bloom
Magali Decrauzat
Esthéticienne CFC
032/751'11'61
Route de Neuchâtel 1
2520 La Neuveville

Avançons Ensemble

Elections cantonales
18 avril 2021
PLR
Les Libéraux-Radicaux
Libres et responsables

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
Reconnu par les assurances complémentaires
Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki
Elsa Gonçalves
078 868 15 02
Adresse:
Cabinet de Neuchâtel,
Rue des Draizes 6, 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

VOTEZ COMPACT
LA LISTE DES VERT·E·S
AU GRAND CONSEIL

DES VALEURS, UNE VISION

ROBY TSCHOPP
AU CONSEIL D'ÉTAT

NOS CANDIDAT·E·S DU LITTORAL EST

EMMA
COMBREMONT

JOËL
SANDOZ

LAURENT
DEMARTA

CATHERINE
SIMONETTA

LES VERT·E·S
ÉCOLOGIE ET LIBERTÉ

MARIA TERESA
DA COSTA REMEXIDO

MICHÈLE
GILLARD

EDUARDO
GRIEVE CLARCK

Dans le vent de l'actualité

Au sens propre

Le Grand Conseil a terminé la législature 2017-2021 sur les dents !

La dernière session du Grand Conseil de la législature s'est tenue, au Pavillon des sports de La Chaux-de-Fonds, les 30 et 31 mars passés. A l'ordre du jour : une initiative demandant d'instaurer une assurance pour garantir à toute la population neuchâteloise la prise en charge des soins dentaires de base financée par un prélèvement sur la masse salariale.

Le Conseil d'État, même s'il trouvait l'objectif louable, a estimé « que la réalisation de cette assurance n'était pas envisageable car elle impliquerait un important déploiement de ressources dans le contexte socio-économique actuel allant jusqu'à mettre en cause la réforme fiscale en voie de réalisation. »

Toutefois, assez habilement il faut le dire, le gouvernement voulait rejoindre les préoccupations des auteurs de l'initiative par un autre chemin. Pour financer un fonds, il a proposé une taxe sur les boissons sucrées sur le même modèle que celle sur les boissons alcooliques. Cette « taxe au sucre » aurait ainsi pu payer l'assurance bucco-dentaire car les boissons sucrées sont une cause de la carie dentaire et de l'excès de poids. C'était faire d'une pierre deux coups…

Pour réussir ce coup, il importait que le projet de loi présenté par le gouvernement soit approuvé à la majorité qualifiée des deux tiers. On sait que le Grand Conseil de la législature finissante était quasiment à l'équilibre. Grosso modo, la gauche était favorable à la proposition du Conseil d'État même si elle n'allait pas aussi loin que l'initiative ; la droite y était opposée ne voulant pas une taxe nouvelle qui frapperait les restaurateurs déjà si durement touchés par la crise sanitaire. « C'est leur donner un coup de poignard dans le dos » a clamé le député PLR Andreas Jurt.

Le Grand Conseil a bien accepté, par 64 oui contre 47 non et 1 abstention, l'entrée en matière. Malgré une exhortation du conseiller d'État Laurent Kurth au nom du Conseil d'État, l'air était au refus avant le vote final. Alors, la gauche a demandé de renvoyer l'objet en commission « pour éviter que les intérêts partisans l'emportent sur la recherche de solutions. » Cette proposition a été acceptée par 62 oui contre 49 non et une abstention bien qu'une commission se soit déjà penchée sur ce sujet et ait donné, par 11 voix contre 2, un avis favorable aux députés pour qu'ils acceptent le projet du Conseil d'État.

Les élus du 18 avril prochain auront ainsi à attraper la balle qui leur a été envoyée par leurs prédécesseurs.

A cet égard, nous entendons encore la voix de feu l'ancien conseiller d'État Jean Cavadini qui déclarait : « Un renvoi en commission, c'est un shoot en corner ! »

Claude Zweiacker